



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



Créteil, le 23 septembre 2014

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des
services de l'éducation nationale
du Val-de-Marne

à

Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves du Val-de-Marne

Secrétariat général

SG n° 103-14

Affaire suivie par
Mme Macresy-Duport
Téléphone
01 45 17 62 82
Télécopie
01 45 17 62 80
Mél.
Ce.94sg
@ac-creteil.fr

**Immeuble le Saint-
Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex**

Objet : Modalités d'organisation de la consultation sur le projet de socle commun et la proposition de programme pour l'école maternelle

La qualité de l'enseignement est une priorité de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Dans ce cadre, le Conseil Supérieur des Programmes (CSP), a été chargé de formuler des propositions afin de faire évoluer le contenu du socle commun de connaissances, de compétences et de culture des programmes scolaires.

Le CSP a ainsi publié son projet de socle commun ainsi qu'une proposition de programme pour l'école maternelle.

Ces textes sont accessibles sur le site du ministère de l'éducation nationale.

Une consultation nationale est organisée pour ce projet auprès des enseignants des collèges et des écoles élémentaires.

Pour faciliter ces réflexions, une demi-journée banalisée est prévue. Afin d'organiser ce temps spécifique, en prenant en compte les contraintes induites pour les familles, il a été décidé de fixer cette demi-journée, au niveau académique, le **lundi 13 octobre 2014 au matin**. Les cours seront assurés normalement l'après-midi.

Cette demi-journée doit permettre une large réflexion collective sur les propositions émises par le CSP, dans le cadre du questionnaire qui sera mis en ligne et disponible sur l'espace numérique dédié aux consultations nationales : eduscol.education.fr/consultations-2014-2015

Je vous remercie pour votre compréhension.

Elisabeth LAPORTE